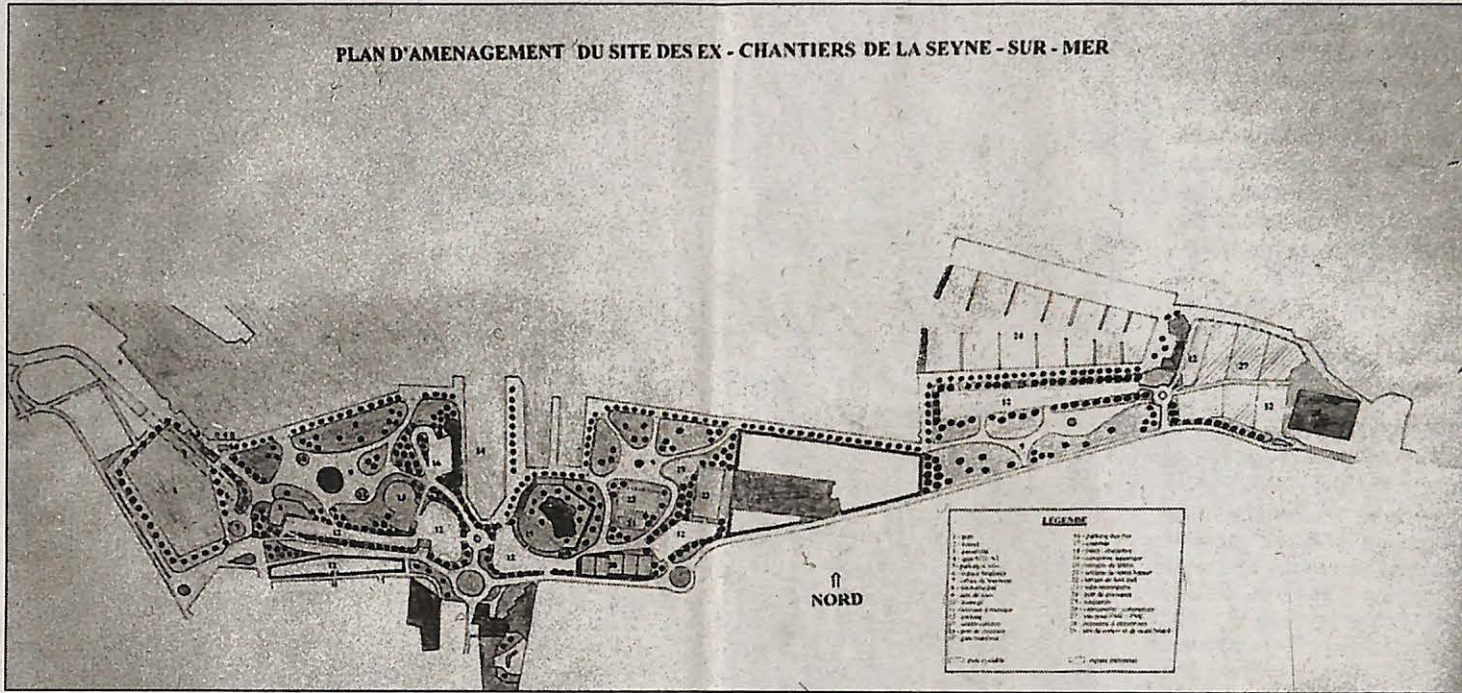


# Force de proposition

Un projet d'aménagement du site des ex-chantiers proposé par l'Association Protection et développement du patrimoine maritime seynoïse et du Var jeudi prochain

Chose promise, chose due. L'Association protection et développement du patrimoine maritime seynoïse et du Var (A.P.D.P.M.S.V.) s'était engagée, dès sa création en mars 96, à soumettre à l'avis de la population un projet de plan d'aménagement du site des ex-chantiers, dans lequel elle donnerait le privilège aux espaces verts et aux infrastructures culturelles et sportives. C'est aujourd'hui chose faite puisque l'association, présidée par Michèle Durand, présentera son projet aux Seynois le 15 janvier à 18 heures, au Cercle des travailleurs, quai Gabriel-Péri. L'initiative, bien qu'associative, a le double mérite d'exister et de proposer des réponses à des questions laissées en suspend depuis trop longtemps.



Un parc paysager où l'on trouve aussi bien des espaces verts, des infrastructures sportives, culturelles et ludiques.

(Photos L.M. et F.F.)

**C**RÉÉE en mars 96 à l'initiative de Mireille Théron, l'Association protection et développement du patrimoine maritime seynoïse et du Var, s'était fait remarquer un mois plus tard en organisant la signature d'une pétition afin de protester contre la construction de logements sur le site des ex-chantiers. 4.500 signatures avaient été collectées. Et le projet municipal renvoyé aux calendes grecques.

C'est à cette époque que l'association, aujourd'hui présidée par Michèle Durand, s'était engagée à soumettre à l'opinion des Seynois un projet d'aménagement de la friche industrielle, qui donnerait la préférence aux espaces verts et équipements sportifs et culturels.

"Il est temps de tirer un trait sur les erreurs du passé : près

de 100 millions de francs ont été engloutis sur cette friche industrielle. En pure perte. Aujourd'hui, nous proposons un plan d'aménagement du site pour un coût global de 95 millions de francs prenant en considération quatre grands axes : la reconquête de l'identité seynoïse, la création d'espaces verts, la construction d'équipements sportifs et culturels et la création d'emplois", explique Michèle Durand, soutenue dans son action par une jeune écologue et urbaniste de 25 ans, Claire Devanne, à l'origine du plan d'aménagement du site qui sera présenté jeudi prochain 15 janvier, à 18 heures, au Cercle des travailleurs.

## Complexe cinématographique

"Cet aménagement est aussi un moteur économique qui

## Retombées économiques

● L'association s'est donc attachée à développer l'aspect économique de son projet. Selon elle, c'est une vingtaine d'emplois publics qui sera créée sur le site (entretien des espaces verts, ports...) "Sans compter les emplois privés et les emplois induits, précise la présidente, puisque le tourisme sera développé. La Méditerranée ne représente-t-elle pas 51 % du tourisme mondial ? Et le secteur ouest, 40 % ? Grâce aux ports de plaisance, nous pourrions récupérer les plaisanciers qui, aujourd'hui, vont en Espagne et sur la Riviera française ou italienne."

"Notre projet, qui ne se veut

absolument pas agressif vis-à-vis de la municipalité, prend en considération l'aspect économique et les réalités du terrain. Les espaces déjà aménagés du secteur est sont respectés. Nous y envisageons une pépinière d'entreprises et des sociétés dont l'activité est liée à la mer. De plus, 1998 est déclarée Année mondiale des océans et de la mer, ce qui nous porte à penser que notre projet sera encore plus porteur, puisqu'il s'ouvre sur la rade, objet d'un Contrat de baie futur. Nous avons aussi laissé la place à des aménagements supplémentaires, conscients qu'il existe d'autres propositions qui

sont à prendre en compte. En fait, nous avons essayé de regrouper toutes les facettes d'un développement réussi puisqu'en mettant l'accent sur le tourisme, l'artisanat, la recherche technologique maritime, le tertiaire et le B.T.P., les recettes permettront à terme d'équilibrer le budget communal." Quant à la circulation, elle est déviée par un tunnel qui relie le site par le quai de la marine.

Plutôt fière de son plan, l'association attend avec impatience les réactions des Seynois.

M.L.M.

prend en considération les 3 E : économique, emploi et environnement." Le ton est donné.

Le projet présenté par l'association répond aux attentes seynoïses exprimées au cours de la signature de la pétition initiée par l'association en 1996. C'est son premier objectif. Des équipements sportifs (terrain de boules, de basket, de jeux de balle et terrains de tennis...), un centre culturel avec théâtre, médiathèque et salles de réunion pour les associations et un complexe aquatique (piscine ludique couverte et bassin extérieur). Dans le parc paysager privilégiant les essences provençales, place sera donnée aux ports de plaisance dans la grande forme et le grand môle où pointus et vieux gréements trouveront aussi un

havre. Les deux petites cales seront ouvertes aux associations proposant des activités nautiques (modélisme, aviron ou kayak...). Des pistes cyclables et piétonnières, une gare maritime, des parkings, des points d'eau, un kiosque à musique ou encore un manège ancien, des aires de jeux pour les enfants... sont autant de propositions faites.

Aux abords du site, le plan d'aménagement prévoit aussi un complexe cinématographique à la place de l'ex-cantine, et un pôle hôtelier sur le site des ex-menuiseries.

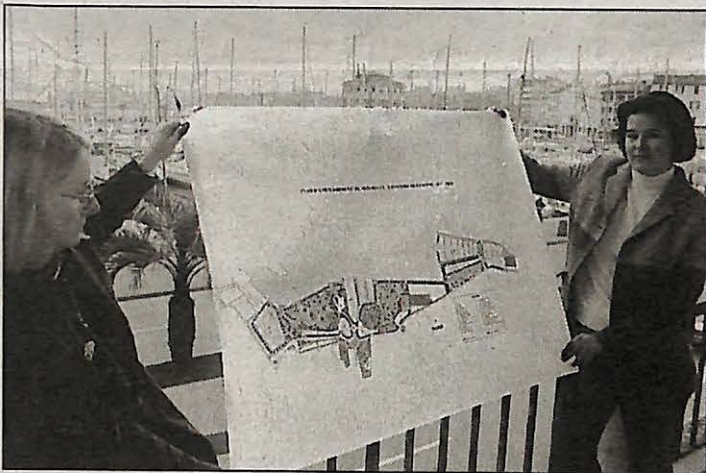
## Des forces de proposition

"Dans ce projet explique la présidente, nous avons essayé de prendre en compte tous les

aspects de la vie seynoïse ; aussi bien sociaux, sportifs, culturels et bien sûr économiques." (voir par ailleurs).

Avec ce nouveau plan, qui garde une valeur de pure proposition, le site est l'objet de trois projets : municipal et ses logements, son I.U.F.M. et son futur C.F.A. ; "Marepolisien" soutenu par Patrick Martinenq, avec son Centre mondial de la mer et, pour terminer ce tour d'horizon - assez court finalement - le projet de l'Association protection développement du patrimoine maritime seynoïse et du Var. Autant de forces de proposition qui sont à prendre en considération, et qui ne sont pas forcément incompatibles. Mais ceci est une autre histoire.

M.L.M.



Michèle Durand et Claire Devanne, la présidente et l'urbaniste de l'association.